

- › Qu'est ce que la laïcité ?
- › Quelles sont les obligations de neutralité des agents publics ? Des salariés associatifs ?
- › Quels sont les droits et devoirs des usagers dans une mairie ? Dans une mission locale ? Dans un club sportif ? À l'école ?
- › Comment réagir face à des comportements ou des revendications faisant référence à la religion ?
- › Quelles réponses apporter aux demandes d'adaptation des repas, d'aménagements d'horaires, de non-mixité ?

Dans un contexte social et politique marqué par les tensions et les crispations autour du fait religieux, la laïcité est souvent mal comprise.

La formation **Valeurs de la République et laïcité** permet aux professionnels et aux bénévoles d'être au clair avec le principe de laïcité, de mieux comprendre comment le respecter et l'expliquer, et ainsi contribuer à promouvoir le vivre-ensemble et partager les valeurs de la République au quotidien.

350€ la journée pour le groupe
(*gratuit pour les participants*)



La formation

- › Respecter et faire respecter le principe de laïcité dans son activité professionnelle, sans discriminer.
- › Expliquer clairement à ses interlocuteurs les règles qui s'appliquent et en faire partager le sens.



Les formateurs

La formation est dispensée par 3 formateurs de l'Aroéven, formés et habilités par l'État.



Le programme

- › **Une ou deux journées de formation**, basées sur des quiz, des jeux de rôle et des échanges.
- › Des repères historiques et des références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité.
- › Des clés pour répondre aux situations rencontrées sur le terrain.
 - Comment adopter un positionnement adapté à sa situation professionnelle et au statut de son employeur ?
 - Comment construire un argumentaire ?
 - Comment adopter une posture de dialogue et de pédagogie ?
- › Des échanges sur ses pratiques avec d'autres professionnels.

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous renseignerons pour vous aider à mettre en place votre projet.

Aroéven Dijon BFC :
Xavier Coley
x.coley@aroeven.fr
03.80.67.66.46
1 avenue du Lac - 21000 Dijon